



PRÉFET DU NORD

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lille, le 30/06/2023

INTERDICTION D'UNE MANIFESTATION NON-DÉCLARÉE

Dans le secteur de la place de la République et de la place du général de Gaulle le vendredi 30 juin 2023 à partir de 18h00

À la suite des violences et dégradations commises dans le département du Nord, et plus particulièrement dans la métropole lilloise, dans les nuits du mardi 27 juin et du mercredi 28 juin, des publications sur les réseaux sociaux appellent à un rassemblement place de la République ce jour à 20h00 ; rassemblement qui n'a pas été déclaré en préfecture.

Les publications sur les réseaux sociaux en lien avec ce rassemblement font état d'une volonté explicite de débordements.

Considérant la nécessité de préserver l'ordre public et la sécurité, **Georges-François Leclerc, préfet de la région Hauts-de-France, préfet du Nord, a décidé d'interdire cette manifestation, non-déclarée place de la République et place du général de Gaulle** entre le vendredi 30 juin, 18h00, et le samedi 1^{er} juillet, 08h00.

Toute infraction est passible de 6 mois d'emprisonnement et de 7500€ d'amende.

Préfecture du Nord

Service régional de la communication interministérielle

Tél : 03 20 30 52 50

Mél : pref-communication@nord.gouv.fr

12-14, rue Jean sans Peur - CS 20003
59 039 LILLE Cedex



nord.gouv.fr
hauts-de-france.gouv.fr



[prefetnord](https://www.facebook.com/prefetnord)



[prefet59](https://twitter.com/prefet59)



[linkedin.com/company/prefethdf/](https://www.linkedin.com/company/prefethdf/)